

## **La vie de la commune**

Depuis le dernier Moutier Rozeille infos, nous déplorons un décès :  
Simone FAVEROT inhumée le 23 juin 2008 au cimetière de Moutier Rozeille.  
A toute la famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Nous avons aussi la joie de vous annoncer un baptême :  
Laura TRESORIER le 06 juillet 2008 en l'église de Moutier Rozeille.

Et deux mariages :  
Nicole FIEVET et Jacques BORDERIE (Les Brugerettes) en la mairie de Moutier Rozeille le 12 juillet 2008.  
Delphine CHAISES et David SOULIERE (Le Thym) en l'église de Moutier Rozeille le 12 juillet 2008.

A ces familles, nous adressons nos sincères félicitations et beaucoup de bonheur aux jeunes mariés.

## **La vie associative - Calendrier des manifestations**

### **ACCA :**

Samedi 09 août 2008                      Dès 20H00, apéritif suivi du traditionnel Méchoui  
des chasseurs animé par l'orchestre « JAGAILLE ». Inscriptions auprès de Jacques  
PICAUD ou de Jean Claude CLAVAUD.

### **Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :**

Dimanche 31 août 2008                      Repas des anciens élèves de l'école

### **TOPGYM :**

Pause estivale

### **AMICALE de Moutier Rozeille :**

Fête de la commune avec les autres associations. Le programme de la fête est joint  
au présent bulletin d'information.

### **RANDO NATURE :**

Entretien et balisage des chemins avec l'aide de la municipalité en vue de la fête  
communale.

## **Pour contacter votre maire**

Sur rendez vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H0 à 12H00.

Par courriel : [mairie.moutierrozeille@orange.fr](mailto:mairie.moutierrozeille@orange.fr)



# **MOUTIER ROZEILLE INFOS**

Bulletin d'informations municipales n° 04

## **Le mot du maire**

Je tiens tout d'abord à saluer nos amis les vacanciers qui, en plus de l'arrivée du soleil, vont remettre un peu d'animation dans le bourg et les villages de la commune. Comme vous avez pu le constater, les routes communales manquent d'entretien. Cet inconfort momentané sera très rapidement résolu puisque Moutier Rozeille a créé un poste d'adjoint technique chargé des travaux d'entretien et que les outils nécessaires sont enfin arrivés.

N'hésitez pas comme tous les habitantes et les habitants à nous faire remonter par écrit l'information sur les différents problèmes que vous pouvez rencontrer au niveau des villages, ils nous permettront d'étayer la liste des travaux nécessaires à l'établissement du schéma directeur « infrastructure ».

D'autre part, la municipalité se tient à votre disposition pour vous communiquer les coordonnées des différents commerçants, artisans, entreprises et prestataires de service de la commune si vous en aviez besoin.

Cette année, la fête patronale de la commune est maintenue, malgré de nombreuses difficultés. Participer à cette fête, c'est en assurer la pérennité. S'inscrire dans les différentes associations, ou être donateur, c'est œuvrer pour le maintien d'une vie associative.

Ensuite, je tiens à informer tous les habitantes et les habitants que depuis le dernier bulletin :

- des travaux de voirie ont été réalisés : Aménagement du haut du hameau des Brugerettes et reprise de voirie sur le chemin des Conchettes.

- des travaux sont en cours : Le chantier de l'ancienne poste, la création d'un coin sanitaire pour la classe de maternelle et la mise aux normes de la cantine scolaire suite aux inspections.

- des travaux vont démarrer : Elargissement du pont du Thym, reprise de l'aqueduc à La Clide.

- des dossiers sont à l'étude : Aménagement d'un cheminement piétonnier à Côte Ribière en concertation avec le département et élaboration en régie du dossier d'abrogation du plan d'occupation des sols.

Certains d'entre vous m'ont adressé des courriers. Ces courriers ont été ou vont être étudiés lors du prochain conseil municipal et vous aurez une réponse. Ne vous impatientez pas ! Bonnes vacances et à bientôt,

Votre Maire

## ***Compte rendu du Conseil Municipal du 11 juin 2008***

### **Pérennisation du RPI**

Le Maire rappelle quelques chiffres. Le Regroupement pédagogique intercommunal, c'est quatre classes réparties sur Moutier Rozeille, Néoux et Saint Avit de Tardes. C'est 4 enseignants, 2 ATSEM, 3 Cantinières, 2 Assistantes vie scolaire et 74 élèves. Il a été nécessaire de modifier la répartition des classes pour équilibrer les effectifs. Ce rééquilibrage entraîne de nouvelles contraintes pour les parents et pour le plan de ramassage. Il sera nécessaire, aussi, d'effectuer des transferts de mobilier et quelques travaux dans le courant de l'été pour tenir compte de cette réorganisation.

### **Création d'un syndicat mixte d'études pour la gestion des déchets ménagers.**

Le conseil municipal a refusé de se prononcer. Même si cette création avait été évoquée en conseil communautaire, elle aurait du faire l'objet d'une réunion d'information de la commission environnement de la communauté de communes.

### **Questions diverses :**

- 1) Circulation dans le village de La Clide : L'installation d'un radar automatique est envisagée suite au résultat de l'étude menée à Côte Ribières.
- 2) Restructuration du centre de secours de Felletin : La commune dépend en partie de ce centre et devra participer au financement du projet.
- 3) Fête du pain (fête de l'intercommunalité) : Organisée par Néoux, elle aura lieu le Dimanche 03 août 2008 et promet d'être mémorable.
- 4) Pont des chèvres : Une étude est en cours en vue de sa restauration.

## ***Compte rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2008***

### **Désignation du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales**

La séance était consacrée à cette élection. A été nommé délégué, Monsieur Jean Paul BURJADE et sont nommés suppléants, Messieurs Gilbert BERGER, Lionel CHEMIN et Marc MESSELIER.

### ***L'agenda de la municipalité et des conseillers***

<b>Jeudi 04 juillet 2008</b>	<b>18H30</b>	<b>Saint Sylvain Bellegarde</b>
Réunion du bureau de la communauté de communes		
<b>Samedi 05 juillet 2008</b>	<b>10H00</b>	<b>Mairie de Moutier Rozeille</b>
Visite du patrimoine communal par les élus		
<b>Lundi 07 juillet 2008</b>	<b>20H00</b>	<b>Saint Avit de Tardes</b>
Réunion du conseil communautaire de la communauté de communes		
<b>Mercredi 09 juillet 2008</b>	<b>14H30</b>	<b>Espace Philips à Aubuson</b>
Réunion de la commission piscine de la communauté de communes		
<b>Vendredi 18 juillet 2008</b>	<b>14H30</b>	<b>Bellegarde en Marche</b>
Réunion du bureau du syndicat de la Rozeille		
<b>Mercredi 30 juillet 2008</b>	<b>14H30</b>	<b>Moutier Rozeille</b>
Réunion de chantier pour l'aqueduc de La Clide		

## ***Les axes de réflexion et d'effort du conseil municipal***

**Concernant le plan d'occupation des sols, nous commençons à élaborer le rapport explicatif en régie pour éviter le coût d'un cabinet spécialisé. Il nous faudra ensuite saisir le tribunal administratif pour désignation du commissaire enquêteur, soumettre ce dossier à enquête publique et l'approuver en conseil municipal après examen des réclamations.**

**Nous devons continuer à être présents dans toutes les commissions de la communauté de communes et être vigilants sur les propositions qui y sont formulées car elles ont toutes un impact financier. Concernant le programme technique de la future piscine de la communauté de communes, son coût bien qu'impressionnant, est le prix à payer pour un équipement de base répondant aux besoins de la population d'aujourd'hui et de demain.**

### ***Fête communale de Moutier Rozeille (Rappel)***

Grâce à la volonté de toutes les associations et à l'implication de la municipalité, la Fête communale aura bien lieu le dimanche 20 juillet 2008. C'est en participant massivement que vous pourrez la pérenniser.

### ***Gendarmerie: Mode d'emploi***

La commune de Moutier Rozeille dépend de la communauté de brigades de Felletin regroupant les brigades de proximité de Vallière, **Felletin**, Gentioux Pigerolles et Royère de Vassivière. **Un numéro à connaître pour la contacter : le 17**  
De 08H00 à 18H00, vous pourrez être mis en relation avec le planton de la communauté de brigade. En dehors de ce créneau horaire, le centre Opérationnel de la Gendarmerie de Guéret, gère l'ensemble des interventions en activant les brigades ou personnels adéquats.

Pour les propriétaires de résidence secondaire et pour les résidents qui s'absentent, une fiche de renseignement est disponible en Mairie. Cette fiche permet de rationaliser la surveillance générale et de lutter contre les cambriolages.

### ***Collecte des sacs jaunes***

Les sacs jaunes sont destinés aux emballages recyclables et aux journaux et magazines. Les sacs non conformes ne seront plus collectés. Un scotch rouge de refus sera apposé pour les identifier et ils ne seront collectés que lors du ramassage des ordures ménagères. Relire les brochures explicatives distribuées, ne pas utiliser les sacs jaunes pour les ordures ménagères, c'est avoir un comportement citoyen et réduire ainsi le coût de traitement des déchets.